



ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2025 A 9 HEURES 30

COMPTE-RENDU

Le président Daniel FOREST souhaite la bienvenue aux nombreux participants à cette assemblée générale, les remercie de leur soutien, et se réjouit de la présence dans l'assistance de membres d'associations partenaires, de nombreux élus et représentant des municipalités.

A – RAPPORT D’ACTIVITE

1 Service Express Régional Métropolitain Stéphanois

Ce projet vise à transformer (à l'horizon 2035) le réseau de transports en commun de la région stéphanoise, depuis la plaine du Forez jusqu'à la proche Haute-Loire (secteur Bas-Monistrol). O² a participé à plusieurs ateliers, autour de sujets qui nous concernent très directement : cadencement des trains en heure de pointe, transport des vélos dans les trains, connexion pistes cyclables-gares, voies dédiées pour les bus, box vélos sécurisés dans les aires de covoiturage, etc....

Sur un plan national, cette création de véritables RER métropolitains a un coût important. Peu d'infrastructures nouvelles pour ce qui nous concerne (globalement, les lignes existent déjà), mais il faudra sans doute électrifier entre Firminy et Le Puy, et la multiplication des trains aura un coût.

Le diaporama projeté lors de cette AG, consultable sur le site de l'association, détaille toutes ces actions (pages 3 à 8), avec cartes et illustrations. Lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

2 Plan de mobilité Saint-Etienne Métropole

Cinq défis : favoriser des déplacements courts, moins consommateurs d'énergie et d'espace, proposer des services de mobilité alternatifs à l'autosolisme pour les déplacements entre coeur métropolitain et vallées urbaines, garantir la mobilité pour tous, aménager, qualifier et partager l'espace public pour toutes les mobilités et au profit de la qualité de vie métropolitaine, améliorer la logistique urbaine et garantir l'accessibilité économique du territoire.

O², avec d'autres associations (Ocivélo, ADTLS ; France Nature Environnement et Place aux Piétons), a élaboré une note de cadrage pour la période 2025-2035.

Tous les détails en page 9 du diaporama projeté lors de cette AG, consultable sur le site de l'association. Lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>



3 Contribution au plan vélo Saint Etienne Métropole (SEM).

Ce plan concerne 53 communes et plus de 400 000 habitants. Les objectifs sont multiples :

- atteindre la part modale vélos de 5%, dans la métropole d'ici 2030 (à peine 2 % aujourd'hui)
- Améliorer les conditions de santé des habitants de la métropole
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de particules fines
- Faire redécouvrir aux habitants de la Métropole nos centres villes et centres-bourgs
- Faire découvrir le territoire métropolitain à des personnes venant de l'extérieur
- Aller vers un accès à une mobilité pour tous et à un moindre coût
- Réduire le sentiment d'insécurité lié à la pratique du vélo
- Valoriser et développer les savoir-faire locaux en matière de développement économique et d'innovation sociale.

Pour les réaliser, SEM dispose d'un budget de 41 millions d'Euros sur 10 ans à compter de 2019. Dans ce cadre-là a été planifiée la réalisation d'un réseau structurant sur l'ensemble de la métropole (comment aller d'une ville à l'autre), auquel la jonction Firminy-Roche la Molière est aujourd'hui rattachée. Après une présentation générale de ce réseau structurant, sont évoquées plus en détail diverses réalisations terminées ou en cours : rue Bergson à Saint-Etienne, de La Terrasse au CHU, de la Ricamarie à la Croix de l'Orme puis de Solaure à Bellevue, ou de La Fouillouse à Saint-Etienne, ou encore, étonnamment, une voie verte réalisée entre Le Berland et Saint-Victor/Loire, tronçon qui n'avait pas été jugé prioritaire dans le plan vélo de la métropole.

Concernant l'aire d'influence de O², notre association suit les travaux de SEM et des communes de l'Ondaine, en particulier sur l'aménagement de la Barquette au Chambon-Feugerolles, la jonction entre La Malafolie et la rue des Noisetiers au Chambon-Feugerolles, les aménagements de la rue du Professeur Calmette et de la traversée du parking de la gare de Firminy, et enfin la construction sur l'actuel rond-point du Mas du premier rond-point hollandais de la métropole, pour la réalisation duquel il manque encore quelques dernières acquisitions foncières.

Sur le tronçon Firminy-Roche, SEM nous avait présenté, le 7 mai 2024, une étude proposant un revêtement en stabilisé qui ne satisfait pas notre association compte tenu des récentes études de l'Af3V (cf page 21 du diaporama : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>)

L'expertise sur la solidité des tunnels a été positive, nous y préconisons un éclairage ludique. Les représentants des communes concernées nous informent que la cession des terrains par le SIEP (Syndicat des Eaux du Pertuiset) à la métropole est acquise et sera officialisée très prochainement ; mais la réalisation (renforcement des refuges de sécurité latéraux dans les tunnels, installation d'un éclairage minimal, revêtement) ne se fera sans doute pas avant 2027 ; concernant le sol sur l'ensemble du tronçon, tous (Roche, Unieux, Firminy) se déclarent favorables à un enrobé, même si sur les pistes vertes réalisées à Roche, certains utilisateurs regrettent le choix du dur, qui, selon eux, débouche sur une utilisation dangereuse certains cyclos qui, lancés à grande vitesse, se croient sur des pistes d'entraînement, alors que ce n'est pas du tout la destination première de ces réalisations. Il conviendra de réfléchir à ce danger.



Le diaporama projeté lors de cette AG, consultable sur le site de l'association, détaille toutes ces actions (pages 10 à 24), avec de nombreuses cartes et illustrations. Lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

4 Activité 2025 dans la vallée de l'Ondaine.

- Sur FIRMINY :

Aménagement de la place du Breuil : les travaux ont commencé en début d'année et se poursuivent depuis le départ de la vogue. O² rappelle sa position : une place du Breuil sans stationnement voiture sauf accès ponctuel indispensable (laboratoire, convoyeurs de fond...), et création d'un parking à proximité (la solution du compromis envisagée ne fera que des déçus). Il conviendra de proposer un projet plus ambitieux pour la prochaine mandature. Pour la municipalité, il faudra faire évoluer les choses dans le temps. La ville a été construite pour piétons et carrioles, avec des rues souvent très étroites, et les immeubles, très vétustes, n'étaient pas équipés pour abriter des poubelles, et tout cet historique entraîne des effets collatéraux quand il s'agit de donner plus de place aux cyclistes. Cette évolution ne peut pas se faire d'une traite. La première étape en cours permet déjà la réalisation d'une voie cyclable de 1.50m, le maintien d'espaces pour les livraisons, et la plantation à venir d'arbres mieux adaptés en remplacement de ceux qui viennent d'être supprimés (ils ne pouvaient plus se développer) permettra déjà une emprise végétalisée multipliée par 10. Avant d'envisager la suppression intégrale des parkings, il faut trouver une solution alternative de stationnement acceptable par les appelous. D'autres améliorations peuvent être rapidement apportées, concernant par exemple l'emplacement des poubelles et des diverses catégories de box de recyclages. De plus, dans la réflexion sur la végétalisation, il est impératif de tenir compte des contraintes imposées par la vogue des noix, sauf à décider de la supprimer sur cette place. Pour l'association place aux piétons, au-delà des questions climatiques et de canicule (il existe des systèmes d'ombrière), la question est avant tout celle de l'attractivité de cette place et donc de la ville, l'existant ne donne aucune envie aux enfants, aux familles, d'utiliser cette place. Concernant les parkings, une expérimentation réalisée à Saint-Etienne démontre que beaucoup de petits parkings d'immeubles collectifs ne sont jamais remplis, et qu'il faudrait réfléchir à une mutualisation de ces espaces.

Voie verte de l'église du Corbusier au parc des Bruneaux, futur point de départ potentiel de la voie verte Firminy - La Seauve/Semène. Réalisation satisfaisante, à l'exception d'une signalétique marquage au sol discontinue, susceptible d'égarer tous les cyclistes non habitués à emprunter ce parcours.

- Sur FRAISSES :

Longtemps délaissée par les projets de Saint-Etienne Métropole faute d'avoir déposé des dossiers, la ville de Fraisses a depuis rattrapé en partie son retard et entrepris des échanges pour rattacher la commune au réseau structurant de SEM. 2 chantiers principaux :

Aménager des voies cyclables sans discontinuité pour traverser la commune et rejoindre Firminy, d'une part le long de la Gampille, direction Les Bruneaux et la future voie verte Firminy - Dunières, d'autre part vers le lycée Albert Camus et le centre-ville par un petit mode doux rue Salvador Allende ; sur ce dernier point



est évoquée la confection d'une passerelle au-dessus de la cacahuète (double rond-point) en collaboration avec SEM (qui permettrait la connexion avec l'axe structurant)

Depuis le Firmament, rejoindre Unieux et le collège du bois de la Rive et la voie verte, direction le Pertuiset et la Véloire en traversant le site Ackers, dans le cadre de la réhabilitation de ce secteur stratégique entre Fraisses et Unieux, et de la requalification des berges de l'Ondaine. La dépollution du site, désormais propriété d'EPORA et de SEM, est engagée, et prendra beaucoup de temps, ensuite il s'agira de démolir, puis d'élargir la rivière (pour prévenir les risques d'inondation) en intégrant une voie verte, et de reconstruire en développant des activités économiques et de loisirs sur ce secteur réhabilité. C'est un projet à l'horizon 2030 et qui coûte 10 millions d'euros !

- Sur UNIEUX :

O² demande toujours que les marquages vélo au sol soient refaits régulièrement.

Voie verte réalisée en direction du Pertuiset, dans le cadre du contrat de rivière, en cohérence avec le tracé de la voie verte des confluences. Il s'agit à présent de la prolonger vers la friche Ackers et la rue Dorian d'ici 2027 ; sur ce point, désaccord persistant entre la commune, qui souhaite aménager ce tronçon sur la rue Charles de Gaulle, et O² qui suggère de prolonger cet aménagement sur l'autre rive de l'Ondaine, pour le confort, le plaisir et une meilleure sécurité des utilisateurs ; très difficilement réalisable selon la municipalité : nombreuses propriétés privées, et secteur pentu, difficile à aménager en toute sécurité. Ce passage restera ouvert et accessible aux piétons. O² maintient sa position.

Aménagement cyclable prévu dans le cadre des travaux d'assainissement de la rue Roger Salengro. Travaux de longue durée, devant déboucher sur la réalisation d'une piste cyclable à double sens et en site propre, permettant l'accès au Pertuiset. Fin des travaux prévue printemps 2026.

- Sur SAINT PAUL EN CORNILLON :

Rien de nouveau, O² n'a toujours pas pu rencontrer madame Sylvie FAYOLLE, maire de cette commune concernée par le prolongement de la Véloire, mais aussi présidente par intérim de Saint Etienne Métropole et vice-présidente chargée du tourisme à la Région AuRA, instances directement liées à nos projets. Plusieurs sujets à aborder : prolongement de la voie verte du Pertuiset, sécurisation de la route des gorges de la Loire, cohérence avec le schéma cyclable 43, et installation d'arceaux et de box sur la place du château.

- Sur ROCHE LA MOLIERE :

La voie verte de 2,2 km allant du Pontin jusqu'au centre-ville est aujourd'hui réalisée. Elle pourrait être poursuivie jusqu'au stade Louis Berger en direction de Saint-Etienne en passant par Saint Genest Lerpt. Compte tenu de l'intensité du trafic automobile sur le rond-point de Dourdel, la mairie n'envisage pas de l'aménager en rond-point hollandais. Il n'y a pas à notre connaissance de contre-indication trafic intense, rond-point hollandais.



Par ailleurs sont évoqués la mise en place d'arceaux à vélos pour les écoles, l'implantation, à terme, de 15 places de parking à vélos dans le centre-ville, et des aménagements pour ralentir la circulation automobile sur la M3. L'étroitesse des rues en ville rend difficile tous ces aménagements.

- Sur LA RICAMARIE et LE CHAMBON FEUGEROLLES :

Sur ces deux communes, les réalisations sont beaucoup plus avancées. Balisage sur la voie verte à homogénéiser et à améliorer sur certaines zones.

La Ricamarie : une étude est en cours sur une partie de la traversée de la commune.

Le Chambon-Feugerolles a réalisé une voie verte entre Gaffard, le parc du Bouchet, et l'hôpital Claudinon. L'idée est de la prolonger pour qu'à terme soit finalisée une boucle d'une vingtaine de km permettant de faire un tour complet de la ville. Il faudra parallèlement homogénéiser le balisage et l'améliorer sur certaines zones (par exemple aucune indication pour trouver la voie verte à l'entrée du Chambon quand on vient de Firminy), et installer sur la commune des parkings à vélos sécurisés.

- Sur l'ENSEMBLE DES COMMUNES :

O² a demandé, avec peu de résultats, des sas vélos aux feux tricolores, la neutralisation d'une place de parking avant chaque passage protégé, et l'installation d'arceaux efficaces (qui ne sécurisent pas que la seule roue avant) pour des arrêts brefs et de sas vélos destinés aux arrêts longs. Nous sommes en train d'élaborer, en collaboration avec Ocivélo, Villars, Sorbiers, St Jean-Bonnefond, AF3V un plaidoyer en direction des listes candidates et aux futurs élus, en insistant pour que les revendications les plus simples soient réalisées dès la première année de mandature.

Toutes ces réalisations et revendications sont détaillées et illustrées sur le diaporama (pages 25 à 36) avec le lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

5 Contribution au plan vélo du Département de la Loire (Loire, Terre de Vélo).

Le plan vélo « Loire, Terre de Vélo 2027 » a pour objectif de développer et favoriser la pratique du vélo autour de deux priorités : sécurité et sensibilisation. 4 axes : définir et concevoir des aménagements vélo sûres et continus, affirmer le rôle de fédérateur et d'animateur du département sur le territoire, favoriser et sensibiliser la prise en compte du vélo dans les politiques publiques départementales (ex : programme MOBY auprès des collèges), mettre en place un plan de communication vélo et professionnaliser l'offre touristique, et déployer le label accueil vélo.

Deux réunions ont conduit à l'élaboration d'une charte qui a été signée le 4 décembre 2023 par les différentes associations impliquées (Ocivélo, Vélo en Forez, O² de l'Oxygène, Ponts et Pignons).



LOIRE A VELO : Divers travaux sont en cours sur nos routes départementales, et l'aménagement de la VELOIRE (c'est ainsi que s'appellera La Loire à Vélo de Paray le Monial à la source, il semble que les deux départements soient d'accord) se poursuit vers le sud :

De Saint Just-Saint Rambert à Unieux, une reconnaissance d'un tracé avait été effectuée le 10 juillet 2024 en présence de techniciens du département, et des associations Ponts et Pignons (Saint-Just/Saint-Rambert) et O². Ce tracé, qui permet de longer la Loire sur des chemins existants puis d'éviter d'emprunter la D108 vers Chambles, très fréquentée, a été prise en compte par les élus.

La suite est plus compliquée, à partir du Pertuiset. 2 possibilités : par la future voie verte Firminy - Dunières pour rejoindre ensuite la Loire à LaVoute/Loire par la Via Fluvia, ou en adoptant un tracé au plus près du fleuve en route partagée avec dénivelé, dans le cadre du schéma départemental cyclable Haute-Loire (mais les deux solutions semblent complémentaires : publics différents).

Concernant la voie verte entre Le Pertuiset et Saint-Victor s/Loire : O² demande depuis plusieurs années un aménagement du court passage sur rocher imposant un portage, en rabotant une partie du rocher, sans dénaturer le paysage. Après trois relances auprès du SMAGL (qui attend une réponse de la ville de Saint-Etienne), nous sommes toujours dans l'attente d'une décision.

Ce plan vélo envisage par ailleurs la création de boucles locales dans la plaine du Forez et le massif du Pilat, projet qui pourrait être complémentaire avec une proposition sur laquelle travaille notre association : la réalisation d'un tour du département par les véloroutes et les voies vertes, parcours pour cyclistes sur les «petites routes» au plus près de limites du département, permettant de découvrir nos richesses patrimoniales et touristiques, y compris en ajoutant de petites boucles à partir des villes étapes de ce circuit. Notre projet a été présenté à la dernière réunion avec élus et techniciens du département, en septembre 2025.

Nous avons aussi effectué avec le Département, le 25 avril 2024, la reconnaissance d'un parcours entre Firminy et le Tracol (Via Fluvia) par Malmont, Jonzieux, Marlhes et Riotord.

Toutes ces actions sont également présentées et illustrées sur le diaporama (pages 37 à 44) avec le lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

6 Boucles cyclables dans la Loire et la Haute-Loire.

Quatorze boucles cyclables ont été réalisées dans la Loire, adossées à la Véloire, réparties entre Roannais et Forez.

Côté Haute-Loire, O² avait participé en 2023 à 4 réunions au Conseil Départemental, au Puy en Velay, consacrées aux différentes étapes de ce projet d'envergure d'un schéma départemental cyclable sur le département 43, qui comporte la mise à disposition des cyclistes de 4 véloroutes (430 km) et de 43 boucles vélos (1 850 km) destinées à des pratiquants divers et répertoriées en 4 niveaux de difficulté, qui bénéficient aujourd'hui ou vont bénéficier d'une signalétique uniformisée selon les normes nationales.



Cartes et détails de ces réalisations consultables sur le diaporama (pages 58 à 60) avec le lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

7 Véloroute sur l'ancienne ligne de chemin de fer Firminy-La Seauve/Semène-Dunières.

Le président Daniel FOREST rappelle l'historique de ce projet sur lequel l'association travaille depuis mars 2017, et l'importance de le voir aboutir : chainon essentiel d'un maillage entre toutes les voies vertes de la région (Via Fluvia, Via Rhôna, Véloire, voie verte des confluences, voies vertes Firminy/Roche la Molière et Le Pertuiset/Saint-Victor/Loire), sauvegarde du patrimoine, importantes retombées économiques et touristiques pour les communes traversées ou proches, déplacements doux et vélotaf encouragés, beauté exceptionnelle du parcours.

Une étude de faisabilité avait été programmée, avec le soutien de la Région, même si cette dernière instance ne devait pas participer financièrement à cette étude. Un appel d'offre avait même été lancé et un bureau d'études avait déjà été retenu pour réaliser ce travail à moindre coût par rapport à ce que les décideurs avaient estimé. A la suite de quoi la comcom Loire Semène a décidé de se retirer de ce projet, décision à priori justifiée par le seul renoncement de la Région à contribuer financièrement à l'étude, mais qui a entraîné le retrait du département 43 (qui se déclarait partant si la comcom Loire Semène l'était), et donc une mise en veilleuse provisoire de ce chantier par le département 42, maître d'ouvrage.

Plutôt que d'attendre les prochaines élections municipales et l'arrivée potentielle de nouvelles équipes pour relancer cette idée de voie verte, notre association avait insisté pour que cette étude soit réalisée au plus vite, ce qui aurait permis aux candidats dans toutes les communes concernées d'intégrer ou pas ce projet dans leur programme en ayant connaissance du coût réel d'une telle opération. Sans résultat à ce jour, immense gâchis !

Néanmoins, plusieurs voyants incitent à rester optimistes sur ce projet :

- La publication estivale, dans Le Progrès, de 4 articles vantant l'intérêt de cette véloroute pour tout un territoire : cf diaporama (page 68), lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

- Le 31 octobre dernier, notre association a présenté aux dirigeants de la comcom Hauts pays du Velay Communauté un projet de deux parcours permettant de relier Lichemialle à Dunières hors voie ferrée (occupée par le vélorail), l'objectif premier restant la liaison Firminy-Via Fluvia. Perspective reçue avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle permet, en reliant les deux propositions, la réalisation d'une boucle de quelques 20 km sur des petites routes. Avis très favorable de nos interlocuteurs qui se déclarent par ailleurs toujours très intéressés par la réalisation intégrale de cette voie verte depuis Firminy.

- Ce même jour, à La Seauve s/Semène, à l'occasion d'une conférence sur l'historique de la ligne ferroviaire Firminy-Annonay : cf diaporama (page 52), lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>, nous avons pu évoquer ce projet avec le maire de la commune, et aussi avec un public plutôt très réceptif ;



- Il nous faut également rappeler que, interrogés il y a un an sur cette perspective, une écrasante majorité des maires des communes de Loire-Semène traversées par cette ligne de chemin de fer (et des communes limitrophes) ont signé un document par lequel ils se déclarent favorables à ce que cette étude soit réalisée dans les plus brefs délais, en contradiction avec la position de Loire-Semène.

- Enfin, une récente parution de la revue AuRA du mois d'octobre fait état d'un objectif de la Région de soutenir la création de 1 000 km supplémentaires d'aménagements cyclables sécurisés d'ici à 2028. cf diaporama (page 51), lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

Autant d'éléments qui nous encouragent à continuer de défendre ce magnifique projet et doivent inciter les élus à se rapprocher de la région. A suivre, donc.

Historique et présentation détaillée de ce projet sur le diaporama (pages 45 à 57) : o2deloxygene.fr

8 Collaborations

L'association « O², de l'Oxygène » collabore avec divers organismes partenaires : au niveau national (FUB, Af3V), et local (réseau Sud LOIRE : Mont'à vélo, Ocivélo, Ponts et pignons, SOS Villars, et Vélo en Forez ; mais aussi Cachalot, Aurec-Environnement, Place aux piétons, Transition citoyenne 42, et Montbrison Forez en transition).

Un bel exemple de ces collaborations : à Saint-Etienne, les associations Place aux Piétons et Histoire et Patrimoine ont élaboré un projet de création d'un axe Est-Ouest pour rendre le centre-ville plus attractif et inciter à la flânerie le long d'une « magistrale » qui relierait les gares de Chateaucréux et du Clapier : maintien de la circulation automobile, mais à vitesse très réduite, trottoirs plus larges, végétalisation, espaces de pause, ...

Une réflexion est en cours pour envisager de transposer ce type d'initiative dans l'Ondaine en créant deux magistrales, à Firminy, de la place du marché au boulevard Fayol, et à Unieux en reliant Cote Quart au centre-ville.

Enfin, il est important de rappeler que notre association bénéficie des compétences d'un administrateur de l'Af3V en la personne de notre vice-président et trésorier Christian ROUSSON.

Rappel illustré sur le diaporama (pages 61 à 64) par le lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

9 Communication

- Site internet : <https://o2deloxygene.fr/>
- Plusieurs articles dans « Le Progrès »
- Une émission sur Radio Ondaine
- Participation au salon de l'Ecomobilité à Saint-Etienne (stand commun avec Ocivélo et Vélo en Forez)



- Participation au forum de la transition écologique et énergétique de Saint-Etienne Métropole (O² fait désormais partie des 170 signataires du plan climat). Nous avons l'an dernier brillamment remporté le trophée dans la catégorie « mobilité » pour le projet de voie verte Firminy-Dunières. Le prochain forum est fixé au 9 décembre. Par ailleurs, pour « Les Trophées de l'Attractivité » qui auront lieu début 2026, organisés par le département de la Loire, nous avons à nouveau candidaté avec notre projet « Tour de la Loire à Vélo ».
- Participation au forum des associations de Firminy
- Participation à la journée Cœur et Santé de Firminy-Ondaine
- Parution de 3 numéros d'INFO², la lettre d'information de notre association, destinée à l'ensemble de notre réseau : adhérents, sympathisants, élus et techniciens des collectivités. Contenu : Recto : des brèves, Verso : un sujet de fond.
- Participation, le 17 septembre, aux côtés de Place aux piétons, ADTLS et Ocivélo, à une protestation en gare de Firminy pour demander une solution provisoire pour permettre aux utilisateurs du train-vélo de pouvoir accéder au trains dans l'attente de la réparation de l'ascenseur de la passerelle qui permet d'accéder aux quais.
- Par ailleurs, notre association est partie prenante dans la réalisation d'un observatoire des aménagements cyclables en sud-Loire, qui recense l'ensemble des voies cyclables existantes et en projet sur le territoire, document très complet qui constituera un outil précieux pour les futurs élus.
- Enfin O² envisage de préparer une conférence sur le thème « ce que veut O² de l'Oxygène » (équipements et réalisations pour améliorer la cohabitation en ville et sur la route, information sur les règlements, la signalisation, sécurité des piétons et cyclistes, ...)
- Et puis un constat : nous n'avons pas été suffisamment efficaces pour persuader les habitants de nos communes de participer baromètre des villes cyclables de la FUB : pour être qualifiés, il suffisait de 50 réponses dans nos villes de moins de 20 000 habitants, échec total pour l'Ondaine (26 réponses à Firminy, 29 à Unieux).

Illustrations de ces diverses contributions et communications sur le diaporama (pages 65 à 79) via le lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

L'assemblée générale, à l'unanimité de ses sociétaires présents et représentés, adopte ce rapport d'activité.

B – RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par le trésorier Christian ROUSSON.

1 Résumé comptable 2025.

Le tableau synthétique des opérations de l'exercice 2025 permet de constater en fin d'année un bénéfice de 288,37 € qui laisse les nos finances en très bonne santé avec un solde excédentaire de 3 287,87 €.





2 Cotisation.

Suite à une discussion en Conseil d'Administration, notre association souhaite conserver ses tarifs d'adhésion actuels, à savoir 5 € minimum.

Tous les détails chiffrés de ce rapport financier sur le diaporama (pages 81 à 83) par le lien : <https://o2deloxygene.fr/documents/AG-25.pdf>

L'assemblée générale, à l'unanimité de ses sociétaires présents et représentés, adopte ce rapport financier.

C – ACTIONS 2026

- Inciter les candidats aux municipales à intégrer nos demandes et à s'impliquer dans l'accélération des études et réalisations prévues
- dialogue soutenu et pression maximale sur les nouveaux élus
- Suivi de nos principaux projets

D – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A ce jour, 9 sociétaires ont donné leur accord pour participer au Conseil d'Administration :

- Guy Cuerq
- Bernadette Degache
- Jacky Enjolras
- Daniel Forest
- Michèle Grange
- Alain Pailleux
- Christian Rousson
- Christian Sabattier
- Jean-Marc Souchon

Le bureau sera élu lors du prochain CA. Avec la multiplication des tâches, le CA souhaite s'étoffer, et O² lance un appel à toute personne susceptible de renforcer encore l'équipe d'animation et d'apporter de nouvelles idées, de nouvelles compétences.



Le Président Daniel FOREST remercie l'assistance de sa participation et de son attention, et se réjouit du nombre et de la qualité d'enrichissants propos échangés avec l'auditoire tout au long de cette réunion ; il remercie aussi les élus et techniciens des collectivités qui s'impliquent énormément, avant de clore cette assemblée générale à 11 heures 30 en invitant chaque participant à poursuivre une discussion à bâtons rompus autour d'une sympathique collation.